

Compte-rendu de l'Atelier 8

Animateur : Youba SOKONA, ENDA, Sénégal

Secrétaire : Hotense BADO, COPROD, Burkina Faso

L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ : MISSION POSSIBLE ?

Cet atelier a regroupé une trentaine de participants parmi lesquels, on dénombre des originaires du Vietnam, du Mali, de Madagascar, du Cap Vert, de la France, de la Belgique, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de l'île Maurice, du Sénégal, de la Tunisie, du Maroc et du Gabon ; ceci pour souligner la diversité culturelle des participants autour de la question de pauvreté.

Démarrant les travaux de l'atelier, l'animateur a demandé aux participants de se présenter individuellement en mettant l'accent sur leur perception propre de la pauvreté.

De ce tour de table, il est ressorti que la pauvreté est un constat d'échec, une humiliation, un état d'esprit, une incapacité d'accès, un état de manque dans lequel une personne est privée des conditions de vie essentielles et ne disposant pas de nécessités aussi vitales que la nourriture, l'eau, les soins sanitaires, le logement, l'habillement, l'éducation.

C'est un manque de capacité à prendre en charge son destin, une ombre qui pèse sur l'âme d'un individu et qui l'empêche de s'épanouir.

La pauvreté peut-être aussi considérée comme une exclusion, une marginalisation, tant physique que matérielle dans un contexte où l'individu n'a plus d'espoir dans la société où il se trouve. L'atelier a fait ressortir le lien étroit qui existe entre pauvreté et environnement ; partant de là, le pauvre a été identifié à celui qui contribue le plus à la dégradation des ressources naturelles pour sa survie.

La pauvreté est liée à un taux et à seuil au delà duquel elle se transforme en misère. Toutefois l'atelier a reconnu que la pauvreté matérielle n'enlève pas la chaleur du cœur . La meilleure illustration de tout cela, c'est que la pauvreté de l'humanité d'aujourd'hui c'est de ne pas pouvoir partager.

Après cet exercice de mise en contexte des participants, trois études de cas sur les quatre prévus ont été présentés. Il s'agit :

- de la responsabilisation des communautés en vue d'un auto-développement démocratique et durable, par Monsieur Moussa KONATE de SUCO, du Mali ;
- de la stratégie de lutte contre la pauvreté en Tunisie, par Monsieur Samir MEDDEB de l'observatoire tunisien du développement durable,
- de l'expérience de la création d'une banque par les femmes en Côte d'Ivoire.

Concernant l'étude de cas sur le développement endogène de SANANKOROBA, Monsieur Moussa KONATE a présenté cette expérience qui repose sur quatre axes d'intervention.

L'appui organisationnel :

- Nord-sud : L'ONG canadienne SUCO en place au Mali, joue le rôle de vulgarisateur de l'approche auprès de plus de cinquante villages.
- Sud – Sud : L'organisation BENKADI qui signifie, l'amitié est bonne, sert de modèle d'organisation de développement ; appui à la création de BEN-BA qui signifie grande entente, qui regroupe les villages de trois communes pour le développement économique, social et environnemental.

Communication :

- Le canal de communication privilégié pour la mise en place du projet a été le Conseil des anciens qui lui-même se charge d'établir une structure représentative comprenant (les clans, les femmes, les jeunes, etc.) ;
- Consultation populaire suivie d'une approbation par le Conseil des anciens ;
- Pour permettre le débat publique, BEN-BA met en place des structures servant d'interface entre populations et élus ;

Appui aux activités économiques :

Stratégie de développement basée sur des secteurs générateurs de revenus (Matériels agricoles, champs collectif, banques de céréales, embouche, promotion des activités féminines par la gestion d'un moulin à grains).

Formation

Elle permet le développement des ressources humaines, moteur de la prise en charge de la collectivité ; elle est orientée vers la formation générale comme l'alphabétisation en langues locales, et/ou formations techniques (gestion financière) Le deuxième exposé de lutte contre la pauvreté en Tunisie se table sur l'élimination des causes de l'exclusion sociale, la promotion de modes de consommation et de production plus rationnels et sans gaspillages, la maîtrise de la croissance démographique et la protection de la santé. Depuis 1990, la Tunisie a développé une politique active d'insertion socio-économique des populations les plus pauvres en s'appuyant sur trois objectifs majeurs contenus dans l'Agenda 21. Il s'agit :

- d'accorder une attention plus grande aux familles et aux personnes démunies ou sans soutien familial, en vue de réduire la pauvreté ;
- d'assurer l'intégration des nécessiteux en mesure de travailler dans le processus productif en leur permettant d'accéder à une source stable de revenus ;
- de garantir une gestion efficace des programmes sociaux et des transferts sociaux en vue d'une plus grande équité sociale

Pour atteindre ces objectifs la stratégie adoptée englobe 3 volets :

- Des assistances financières visant à garantir et à assurer un revenu minimum suffisant à tous les citoyens, notamment les plus défavorisés.
- Développer des programmes spécifiques de développement visant à profiter d'opportunités ciblées pour améliorer la dynamique générale du développement et contribuer à la croissance ;
- Une action régionale, visant la promotion sociale et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations vivant dans les zones dites d'ombre en situation marginale des centres économiques ;

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

L'insertion sociale des populations vulnérables passe par :

- Une institution de systèmes d'aide permanente ; ces aides sont accordées notamment dans le cadre du programme national d'aide aux familles nécessiteuses, du programme d'aide aux personnes handicapées incapables de travailler, et du programme d'aide permanent aux personnes âgées et sans soutien familial.
- L'accès au soins dans les structures de santé, la prestation des soins gratuits ou à des tarifs réduits illustrent la volonté collective d'assurer la meilleure couverture sanitaire possible aux populations nécessiteuses et à revenus limités qui ne peuvent pas l'assurer au prix coûtant.

L'octroi d'aides spécifiques

Ce type d'aide s'adresse aux travailleurs ayant cessé leur travail pour des raisons économiques et techniques.

- L'intégration des groupes vulnérables dans les circuits économiques s'exécute par :
 - des appuis au secteur informel ;
 - la mise en œuvre de programmes spécifiques régionaux de développement rural intégré, et des programmes de développement intégré ;
 - le développement de mécanisme de solidarité nationale par la mise en place :
 - des fonds de solidarité nationale,
 - du crédit aux petits agriculteurs,
 - du fonds de roulement de l'Office National de l'Artisanat,
 - la Banque Tunisienne de Solidarité,
 - les mécanismes de micro-crédit accordés aux associations,
 - le fonds de garantie des pensions alimentaires et rentes accordées aux femmes divorcées.
- Le programme d'insertion a touché ,durant la période 1993 – 2000, 1500 zones identifiées préalablement peuplées d'environ 1 million de personnes.

Cette politique de lutte contre la pauvreté a permis de la réduire de 12,9% en 1980 à 4% 2000.

Le troisième exposé était ciblé sur une expérience de création d'une banque par les femmes en Côte d'Ivoire ; cette expérience se passe dans un contexte socio-économique dégradé et défavorable à la femme. En Côte d'Ivoire, les efforts consentis par les politiques nationales en faveur de la femme pour sa promotion et l'amélioration de ses conditions ne sont pas arrivées à inverser sa situation . Elle demeure dans un état d'analphabétisme et de pauvreté qui l'empêche d'accéder au développement. Elles manquent cruellement de soutiens financiers pour promouvoir leurs activités économiques et commerciales. L'alternative des tontines qui sont des formes de crédits sans intérêt ont montré leurs limites ; les premières bénéficiaires ne sont pas pour la plupart prêtes à continuer de payer les échéances.

D'où la nécessité de mettre en place des structures formelles, légales et organisées : la banque pour les femmes. La création de cette banque est bâtie sur trois étapes essentielles qui sont :

1. La création d'une association dont les objectifs concernent :

- les droits des femmes ;
- l'appui financier ;
- la formation ;
- la mise en commun de moyens propres des femmes pour converger vers la création d'une banque.
- Le droit d'adhésion à l'association est de 5000 F et la cotisation mensuelle est de 1000 F

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

2. Sensibilisation

Le but est de cibler et d'atteindre le maximum de femmes par les canaux suivants :

- les médias,
- réunions de quartiers
- campagne nationale d'information

2. Mobilisation de l'épargne

Le capital est divisé en parts La participation au capital est attestée par acte notarié . Ce qui répond à la nécessité de protéger les souscriptions. A ce jour le captal mobilisé par les femmes est de 100 000 000 FCFA pour 2200 femmes adhérentes. En attendant de réunir un capital suffisant pour la création de cette banque, l'alternative fut portée sur une mutuelle, à capital variable dont les statuts et règlements ont été adoptés en Février 2002. Cette expérience jeune mais porteuse des femmes de Côte d'Ivoire mérite une attention particulière , car ne dit-on pas " qu'aider une femme, c'est contribuer au bien être de toute une famille ". Après ces trois exposés , il n'a pas été possible à l'atelier de répondre pleinement à la question : " l'éradication de la pauvreté , mission possible ?" Mais il est unanime à reconnaître que la lutte contre la pauvreté est une utopie ; il convient de dire plutôt " réduire la pauvreté ". En conséquence les débats se sont focalisés vers les pistes possibles pour réduire la pauvreté. L'atelier a fait le constat sur l'inadéquation des systèmes de lutte actuel contre la pauvreté. Il a déploré que ces systèmes de lutte mettent surtout l'accent sur l'initiation d'activités économiques par le biais des projets. Mais la question qui demeure est de savoir s'il est possible de développer un pays par des projets ? Comment faire donc pour sortir de la logique des projets ?

L'atelier a retenu des préalables à la lutte contre la pauvreté parmi lesquelles on peut retenir :

- la nécessité de sortir de la position d'assistance, l'expérience de Sanankoroba au Mali illustre bien que l'appui extérieur n'a servi que de catalyseur ;
- la nécessité de mettre en place un cadre législatif suffisant, des ressources suffisantes et des mécanismes qui permettent que ces ressources atteignent les bénéficiaires.
- l'arrêt du système actuel de lutte contre la pauvreté qui consiste à emprunter pour rembourser ;
- la réduction du train de vie des Etats ;
- la prise en compte suffisante de l'aspect environnement dans les programmes de lutte contre la pauvreté ;
- la mise en place d'une organisation socio-économique au niveau de la base ;
- l'émancipation de la communauté ;
- l'Etat ne doit pas diriger, il doit plutôt accompagner.

Parmi les pistes explorées, l'atelier a trouvé que pour lutter contre la pauvreté, il faut :

- équiper les populations du milieu rural pour leur permettre d'augmenter leurs productions ;
- créer un système de solidarité nationale par la mise en place d'une caisse qui sera alimentée par les plus nantis ;
- lutter contre l'exode rural, en mettant l'accent sur les programmes de développement rural intégré ;
- mettre en place un mécanisme d'intégration et d'information rurale ;
- alphabétiser, éduquer de façon formelle et informelle les populations ;

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

- que l'Etat mette en place une subvention pour permettre aux pauvres d'avoir accès à l'eau potable, à la nourriture, aux soins de santé, à l'éducation ;
- mettre en place un mécanisme de mobilisation d'une épargne nationale ;
- Renforcer la démocratie et la bonne gouvernance qui ne peut se réaliser qu'à travers :
 - la décentralisation ;
 - la responsabilisation plus accrue des populations ;
 - le transfert des compétences et des ressources humaines, techniques et financières aux communautés de base ;
 - l'amélioration de l'équité sociale et de la solidarité sociale ;
 - la lutte contre la corruption.
- Recomposer le tissu social et réhabiliter les valeurs culturelles
- Trouver une solution au problème de la dette, autre que l'ajustement structurel couplée à la réduction de la dette par les institutions de Bretton Woods
- Accroître les subventions et dons des partenaires en lieu et place des prêts, même concessionnels.

La proposition du NEPAD comme étant une solution à la lutte contre la pauvreté a largement été débattue au niveau de l'atelier. De l'avis général, il ressort que le NEPAD pourrait être une initiative porteur dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, mais à nos jours, elle demeure encore mal connue par les populations.

UNE IDEE FORTE RESSORTIE DE L'ATELIER

De l'atelier, il est ressorti que l'éradication de la pauvreté passe nécessairement par la lutte pour la citoyenneté pleine et conséquente, une citoyenneté qui favorise la participation aux prises de décisions, une citoyenneté qui ne marginalise pas, une citoyenneté transparente qui donne droit et accès à tout.

Le rôle que doivent jouer les différents acteurs, c'est de faire en sorte que le reste de la communauté comprenne la complexité de cette citoyenneté, que ce soit au niveau institutionnel, politique, économique, social et culturel.

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal